

Enfin des images sur les paquets de cigarettes pour montrer la réalité du tabagisme telle qu'elle est !



Des photos sont désormais apposées sur les paquets de cigarettes afin d'alerter les fumeurs et les non fumeurs sur la dangerosité et les risques de dépendance causés par la consommation de tabac. Ces images existent dans de nombreux pays et contribuent à réduire la consommation tout en dissuadant les jeunes de commencer à fumer. Une utilisation généralisée des étuis à cigarettes n'a jamais été vérifiée et ne constituerait pas, en tant que telle, une remise en cause de l'efficacité de la mesure.

Paris, le 20 avril 2011 – En dépit de multiples pressions exercées par les cigarettiers et buralistes en vue de remettre en cause cette mesure, les images sur les paquets de cigarettes sont apposées en France à partir d'aujourd'hui, puis sur l'ensemble des produits du tabac en 2012.

Le CNCT rappelle qu'en dépit d'une désinformation importante diffusée sur cette disposition, il est démontré que ces images sont beaucoup plus efficaces que de simples textes pour informer et améliorer la connaissance précise des personnes sur les risques liés à la consommation de tabac. « *Ces avertissements graphiques contribuent à réduire la consommation des fumeurs et surtout à dissuader les jeunes de commencer à fumer, notamment parce qu'ils cassent l'image glamour du packaging* », note le Professeur Yves Martinet, Président du CNCT.

En effet, le packaging est aujourd'hui utilisé par les cigarettiers pour attirer et inciter les adolescents à commencer de fumer tout en les poussant par la multiplication d'opérations marketing à les collectionner. Les avertissements graphiques ont donc un impact à la fois à court terme mais également sur le long terme en contribuant à faire disparaître l'image séductrice du tabac et en mettant en avant la toxicité du produit.



Diverses objections de contournement de la mesure ont été évoquées, en particulier celle des étuis à cigarettes qui dissimuleraient les images. Cette objection n'est pas nouvelle et avait déjà été largement développée en France en 2003 au moment où avait été adopté l'avertissement textuel « Fumer tue ». Or, aucune progression de ces produits n'a été enregistrée depuis lors. Il en est de même des nombreux autres pays dans le monde qui ont mis en place des avertissements avec images, pour certains d'entre eux depuis plus de 10 ans.

Cette objection, non vérifiée, ne signifie par ailleurs nullement que le dispositif des images est inefficace. On peut au contraire estimer qu'un fumeur qui éprouve le besoin de cacher ces images, à chaque paquet acheté, se trouve dans une situation où sa consommation de tabac et les risques associés le mettent particulièrement mal à l'aise. Or, ce décalage est bien connu comme étant l'une des premières étapes pour nombre de fumeurs dans le processus, parfois long, de l'arrêt du tabac.

Contact presse :

Pr. Yves MARTINET
Président du CNCT
06 83 51 31 69

Emmanuelle BEGUINOT
Directrice du CNCT
06 18 36 84 87

A propos du CNCT :

Le Comité National Contre le Tabagisme est la première association qui s'engage et agit pour la prévention et la protection des personnes face aux méfaits du tabac et aux pratiques de son industrie. En France, le tabagisme reste la première cause de mortalité prématurée et évitable. Pour lutter contre ce fléau, le CNCT mène à la fois des actions de prévention afin de sensibiliser sur ces dangers et des actions de plaidoyer pour faire adopter des mesures de protection efficaces.



Comité National Contre le Tabagisme

119, rue des Pyrénées - 75020 PARIS - cnct@cnct.fr

tél : + 33 (0) 1 55 78 85 10 - fax : + 33 (0) 1 55 78 85 11



pour en savoir plus :
www.cnct.fr